

Campagne de parrainage 2022

**Contribuer au développement de la
communauté des Amis et Retraités du
groupe Air France**

Célébrer les 70 ans de l'ARAF

Gagner des cadeaux

C'est l'occasion à ne pas rater! Prêts?

Partez!

LES MODALITES

- Période: du 7 juin 2022 au 2 décembre 2022 au soir
- Participants: ouverte à tout adhérent de l'ARAF, à jour de sa cotisation, quelque soit son statut ou son rôle au sein de l'association
- Principe: la concrétisation d'une nouvelle adhésion, annoncée par l'adhérent qui parraine et enregistrée par la gestion adhérents, ouvre le droit à un cadeau pour le parrain ou la marraine
- Suivi: chaque parrainage est enregistré dans un fichier informatique dédié, afin de comptabiliser le nombre d'adhérents parrainés par chaque adhérent

DEMARCHE POUR LA MARRAINE OU LE PARRAIN

- Publiciser l'ARAF et les services qu'elle propose auprès d'une amie, d'un ami, une relation, qui entre dans le cadre défini par le nouveau statut (Ami ou Retraité du groupe Air France)
- Lui donner envie d'adhérer en lui donnant le lien avec notre site www.araf.info, pour remplir sa fiche d'adhésion et régler sa cotisation
- Remplir et adresser le flyer support qui suit, à l'ARAF par courrier postal ou par mail à « gadherents@araf.info »
- L'enregistrement par la gestion adhérents de la nouvelle adhésion ouvre le droit à un cadeau pour la marraine ou le parrain

REMISE DES PRIX (des surprises)

- Pour les 3 premières adhésions parrainées par un même adhérent, la marraine ou le parrain recevra un cadeau de même nature mais de coloris et dessin différents, constituant une « collection »
- Les cadeaux seront expédiés à partir de juillet
- A partir de 4 parrainages, fin août et fin octobre, le cumul comptabilisé pour un même adhérent parrain, ouvrira droit à un autre cadeau d'une autre nature
- Le 3 décembre, les 3 vainqueurs (ayant comptabilisé le plus de nouvelles adhésions) seront désignés; ils seront conviés à la remise des prix qui aura lieu à Charles de Gaulle, lors de la journée des Délégués organisée première quinzaine de décembre.